



# ACADÉMIE DE LYON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE LYON Chancelier des Universités

- Vu les articles R911-19 à R911-30 du code de l'éducation relatifs à l'affectation sur un poste de travail adapté.
- Vu la circulaire ministérielle n° 2007-106 du 9 mai 2007 relative au dispositif d'accompagnement des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation confrontés à des difficultés de santé

### ARRETE

**ARTICLE 1er** - La commission académique 2023 de suivi des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation confrontés à des difficultés de santé est composée des membres suivants :

Monsieur Olivier Curnelle, secrétaire général de l'académie de Lyon ;

Madame Stéphanie De Saint Jean, secrétaire générale adjointe, directrice des ressources humaines ;

Monsieur François Mullet, secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain ;

Madame Karine Leremon, secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Loire ;

Monsieur Bruno Dupont, secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Rhône ;

Madame Isabelle Lacroix, responsable de la direction des personnels enseignants ;

Madame Caroline Sbaffo, adjointe à la directrice des personnels enseignants ;

Madame Angélique Diaz, responsable de bureau des professeurs agrégés, certifiés et adjoints d'enseignement (disciplines littéraires et linguistiques, SES, documentation) ;

Madame Claudine Gadet, responsable de bureau des professeurs d'éducation physique et sportive et des professeurs de lycées professionnels ;

Monsieur Luc Pelissier, responsable de bureau des professeurs agrégés, certifiés et adjoints d'enseignements (disciplines scientifiques, techniques et artistiques), personnes d'éducation et psychologue de l'éducation nationale ;

X, responsable du pôle des affaires médicales et correspondante handicap de l'académie ;

Madame Stéphanie Laurent, conseillère en ressources humaines ;

Madame Christine Barbier, gestionnaire au pôle des affaires médicales et coordinatrice des postes adaptés ;

Madame Hélène Babin-Dellon, directrice de la division des personnels de l'Ain ;

Madame Annie Cirella, gestionnaire des postes adaptés 1<sup>er</sup> degré et référente handicap ;

Monsieur Jean-Michel Basset, chef de la division des personnels de la Loire ;

Madame Nicole Meli, responsable de bureau des postes adaptés de courtes et de longues durées 1<sup>er</sup> degré de la Loire ;

Monsieur Olivier Paccaud, directeur de la division des personnels administratifs et des affaires médico-sociales du Rhône ;

Madame Florence Rougier, responsable de bureau des postes adaptés de courtes et de longues durées 1<sup>er</sup> degré du Rhône ;

Madame Anne-Catherine Borie, directrice de la division des personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré du Rhône ;

Madame Audrey Thiercé, gestionnaire de l'accompagnement du suivi personnalisé et disciplinaire des enseignants du 1<sup>er</sup> degré du Rhône et référente handicap ;

Docteur Françoise Imler-Weber, médecin conseiller technique auprès du Recteur ;  
Docteur Isabelle Lapiere, médecin du travail de l'Ain ;  
Docteur Béatrice Bellemin, médecin du travail du Rhône ;  
Docteur Dominique Delorme, médecin du travail du Rhône ;  
Docteur Céline Roberjot, médecin du travail du Rhône ;  
Madame Stéphanie Pitiot, assistante du médecin conseiller technique auprès du Recteur ;  
Madame Myriam Chapelle, conseiller technique de service social auprès du Recteur ;  
Madame Céline Saulnier-Constant, conseiller technique - responsable départementale ;  
Madame Sophie Mico, infirmière, conseiller technique auprès du Recteur ;  
Madame Sylvie Pacalet, assistante sociale des personnels de l'Ain ;  
Madame Isabelle Murcia-Robin assistante sociale des personnels de l'Ain ;  
Madame Valérie Alvergnat, assistante sociale des personnels de la Loire ;  
Madame Violette Vialle, assistante sociale des personnels de la Loire ;  
Madame Claire-Cécile Ferraroli, assistante sociale des personnels du Rhône ;  
Madame Marie Chabert, assistante sociale des personnels du Rhône ;  
Madame Marie-George Joanny, assistante sociale des personnels du Rhône ;  
Madame Sophie Comte, infirmière de santé au travail de l'Ain ;  
Madame Clotilde Outré, infirmière de santé au travail de l'Ain ;  
Madame Aurélie Heck, infirmière de santé au travail de la Loire ;  
Madame Samira Boukaraa, infirmière de santé au travail de la Loire ;  
Madame Paméla Allain, infirmière de santé au travail du Rhône ;  
Madame Carine Grimaud Mouchonnat, représentante du CNED sur les postes adaptés ;  
Madame Véronique Schmitt, adjointe à l'IA- DASEN de l'Ain chargée du 1<sup>er</sup> degré ;  
Madame Meisse Sylvie, inspectrice de l'éducation nationale, adjointe au DASEN de la Loire ;  
Monsieur Jean-François Méraud, adjoint à l'IA-DASEN du Rhône chargé du 1<sup>er</sup> degré ;  
Madame Corinne Benucci, doyenne des inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux ;  
Madame Véronique Julien, doyenne des inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux ;  
Madame Myriam Mazoyer, doyenne des inspecteurs de l'éducation nationale, inspectrice de l'éducation nationale ;  
Monsieur Messaoud Laouchéria, doyen des inspecteurs de l'éducation nationale, inspecteur de l'éducation nationale.

**ARTICLE 2 -** Le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 6 février 2023

Pour le recteur et par délégation,  
Le secrétaire général de l'académie,



Olivier Curnelle